

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2012

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, GUIGON Delphine , BARDOUX Gérard, CADET Philippe, DUBOIS Philippe, GANDELIN Loïc, JACQUES Marielle, MELOT Pierre, PEYFORT Jean-Christophe.

ABSENTS EXCUSES: COLOMER. Patrick.

M. MICHE Patrick est nommé secrétaire de séance.

Mr Le Maire demande au Conseil Municipal l'ajout d'un point concernant le projet d'extension du périmètre de la Communauté d'agglomération. Accord à l'unanimité.

1-DROIT DE PREEMPTION URBAIN

AC N° 79 – AI N° 15

Le conseil municipal à l'unanimité renonce à exercer son droit de préemption urbain pour les deux immeubles mentionnés ci-dessus.

2- AFFOUAGE 2012-2013

Monsieur le Maire donne lecture du règlement d'affouage pour l'hiver 2012-2013. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le règlement et fixe le prix du lot à 75 €.

3- COMPLEMENT DE SALAIRE

Monsieur le Maire rappelle le principe d'un complément de salaire attribué en fin d'année aux employés municipaux. Il propose un complément de 360 € pour les personnels affectés à l'école et de 420 € aux autres employés. Après débat, le Conseil Municipal, accepte la proposition par 10 voix pour et 1 contre.

4- RECENSEMENT DE LA POPULATION 2013

Le recensement des habitants de Courlans aura lieu du 17 janvier 2013 au 16 février 2013. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de nommer un coordonnateur communal et deux agents recenseurs. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter deux agents recenseurs : MM CLERC Jean-Paul et DUBOIS Yves. La fonction de coordonnateur communal sera exercée par la secrétaire de mairie. La dotation forfaitaire attribuée par l'Etat est de 2115 €.

5- CONSEIL GENERAL : Signature de la convention pour le passage d'un itinéraire cyclable

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention avec le Conseil Général permettant le passage d'un itinéraire cyclable :

- de la rue du 19 mars 1962 à la rue de la fontaine (chemin des mulets)
- de la rue de la fontaine à la rue au gay la biche (chemin rural)
- de la rue au gay la biche à la limite communale Courlans/Courlaoux (chemin rural)

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

6- INDEMNISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser le remboursement des frais de déplacement des élus. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de remboursement à 100 % des tarifs fixés par arrêté ministériel.

7- DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, les modifications suivantes :

- Fonctionnement DEPENSES :

022 : - 13 000 014 :+ 13 000

- Investissement DEPENSES :

21532 : - 15 000 2041583 : + 15 000

8- SIDEK : adhésion au service mutualisé IDG du SIDEK

Suite à la délibération du 20 septembre 2012, il convient de modifier la date de l'assemblée générale du SIDEK : 02/06/2012 au lieu de 01/12/2011. Accord à l'unanimité.

9- ECLA : extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire expose le projet d'extension de la Communauté d'Agglomération suite à l'adhésion des communes de MIREBEL et VERGES. Le Conseil Municipal approuve la nouvelle composition du Conseil Communautaire qui sera porté à 43 délégués titulaires.

7- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

- Intempéries du 26 novembre 2012 : plusieurs secteurs de la commune ont été touchés. Il sera établi une liste de travaux d'aménagement à effectuer en collaboration avec le CTRD (ex DDE)

- Monsieur le Maire rappelle les dossiers contentieux en cours. Le Conseil Municipal souhaite voir aboutir le plus rapidement possible toutes les procédures engagées.

- Monsieur le Maire rappelle le diagnostic « éclairage public » établi par le SIDEK et souhaite voir une première tranche de travaux engagée en 2013.

- Un point est fait sur les différents travaux en cours ou achevés :

- limitation à 7.5 T route de Bletterans
- passage piétons Avenue de Chalon
- réception des travaux Rue Emmanuel Vauchez
- installation d'un conteneur textile
- réhabilitation éventuelle de l'ancienne école maternelle

- informations diverses :

- bilan opération brioches : 840 €
- bilan Téléthon : 572 €
- bulletin municipal n° 12 : parution fin décembre

Vœux du Maire : le 12 janvier 2013 à 11 H 30 au caveau

Le secrétaire de séance,
Patrick MICHE

Le Maire,
Alain PATTINGRE